

Accusé de réception en préfecture  
013-241300276-20150611-2015\_B268-DE  
Date de télétransmission : 17/06/2015  
Date de réception préfecture : 17/06/2015



ACTE RENDU EXECUTOIRE  
PAR APPLICATION DES  
FORMALITES DE TELE-  
TRANSMISSION AU  
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 11 JUIN 2015  
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

**2015\_B268**

**OBJET : Développement économique et emploi - Tourisme et promotion du territoire - Attribution d'une subvention à l'association "Art tension"**

Le 11 juin 2015, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire au Château de Cadarache (Saint-Paul-lez-Durance), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 5 juin 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

**Etaient Présents :**

JOISSAINS MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques – AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge – CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparate – CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence – DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE-AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren – FREGEAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puyloubier – JOUVE Mireille, membre du bureau, Meyrargues – LEGIER Michel, membre du bureau, Le Tholonet – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – MALLIE Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaurecueil – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance – RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron – TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

**Excusé(e)s avec pouvoir :**

ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue, donne pouvoir à MALLIE Richard – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à de SAINTDO Philippe – LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil, donne pouvoir à LEGIER Michel

**Excusé(e)s :**

BURLE Christian, membre du bureau, Peynier – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – MEÏ Roger, vice-président, Gardanne

**Madame le Président** donne lecture du rapport ci-joint.

**05\_7\_04**

**BUREAU DU 11 JUIN 2015**

Rapporteur : Georges CRISTIANI

**Politique publique : Développement économique et emploi**

**Thématique : Tourisme et promotion du territoire**

**Objet : Attribution d'une subvention à l'association « Art tension »**  
**Décision du Bureau**

Mes Chers Collègues,

Le présent rapport concerne une demande de subvention de 15 000 euros de l'association « Art-tension » pour l'organisation du 10<sup>ème</sup> Salon Méditerranéen d'art (SM'ART) du 7 au 11 mai 2015.

**Exposé des motifs :**

L'association « Art-tension » est en charge de l'organisation du salon d'art contemporain « Sm'Art », deuxième salon d'Art Contemporain en France, réservé aux artistes professionnels inscrit à la Maison des Artistes. Le projet a pour but de faire découvrir l'art contemporain, la vidéo dans l'art, mais aussi les installations et grandes écoles d'arts ainsi que la détection de talents. 15 pays seront représentés et 22000 visiteurs attendus. L'association établit des partenariats avec d'autres associations du Pays d'Aix : Gudgi, Fondation Vasarely, Seconde Nature, Ecole des Beaux-Arts d'Aix-en-Provence, L'IEP-Science-Po et les Galeries Aixoises.

Manifestation récurrente et désormais établie, la 10ème édition du salon Sm'Art proposera cette année 2 nouveautés : une installation artistique sur les marches du parc Jourdan, et une exposition de sculpture ainsi qu'un plateau télé.

L'entrée du Salon est payante (10 euros). Le salon permet de monter une immense galerie d'art et favoriser les rencontres avec des artistes professionnels.

La subvention demandée à la Communauté du Pays d'Aix a pour but de participer aux frais suivants :

- Sécurité sur le site du Parc Jourdan ainsi que le gardiennage (jour et nuit); équipements électriques et éclairage du parc, installation des toilettes,
- Accueil des invités,
- Frais liés au fonctionnement de la protection et de la sécurité : installation d'un poste de secours, ligne téléphonique Orange obligatoire, extincteurs etc...

Il convient de noter que cette demande a d'abord été présentée à la direction de la Culture qui l'a rejetée. Le dossier a été transmis à la Direction de la communication le 2 avril 2015.

N° GU	Manifestation + Date	Association	Domaine d'activités	Subvention N-1	Budget global de la manifestation	Subvention sollicitée	Subvention proposée par la commission thématique	Convention d'objectifs oui/non
2015_01072	Salon SM'ART 7 au 11 mai	Art tension	Salon d'art	5000 €	443 700€	15 000e	5000€	NON

### Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2014\_A088 du Conseil communautaire du 22 mai 2014 modifiée par la délibération n°2014\_A184 du Conseil communautaire du 14 octobre 2014 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment d'approuver l'attribution des subventions aux associations, aux personnes morales (privées et publiques) et personnes physiques et, le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150 000 € ;

VU l'avis de la Commission Ressources et Moyens en date du 20 mai 2015;

**Dispositif :**

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le versement d'une subvention d'un montant de 5 000€ à l'association « Art tension» pour l'organisation du 10ème salon SM'Art;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier ;
- **DIRE** que les dépenses en résultant seront prélevées sur la ligne 6574 fonction 023 qui présente les disponibilités nécessaires ;

**DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015**  
**Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée**

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année  
 Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

\* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	du 7 au 11 MAI 2015 (Installation à partir du 23/4)
Lieu(x) de réalisation	PARC JORDAN
Contenus et objectifs de l'action	10 <sup>ÈME</sup> SALON D'ART CONTEMPORAIN "LE SM'ART"
Public(s) ciblé(s)	TOUT PUBLIC
Nombre de participants / exposants	200 EXPOSANTS
Nombre de spectateurs / visiteurs	21.200 SUR 5 JOURS
Durée de l'action	5 JOURS
Entrées payantes	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (montant de l'entrée : ..... 10.€)
Inscriptions payantes	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (montant de l'inscription : 1395.€)

**BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015**  
 Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année  
**DÉPENSES = RECETTES** Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
<b>Charges spécifiques à l'action</b>		<b>Ressources propres</b>	
Achats	18 000	Vente (ENTRÉES, PUBLICITES, SPONSORS)	38 000
Prestations de services		Autres produits (LOCATIONS STANDS)	372 500
Matières et fournitures		Cotisations	3200
<b>Services extérieurs</b>		<b>Subventions demandées :</b>	
Locations (INSTALLATION + LOC. PARC JORDAN + EQUIPEMENTS WC/ELEC.)	239.200	Etat (à détailler)	
Entretien	4000	Région (s)	
Assurances	1000	Département (s)	
<b>Autres Services extérieurs</b>		Commune (s)	VILLE AIX 15000
Honoraires	32.000	Communauté du Pays d'Aix	15000
Publicité	141.000	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions	4500	Fonds Européens	
<b>Charges de personnel</b>		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Salaires bruts		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres charges de personnel	4000		
<b>Autres frais généraux</b>			
<b>TOTAL CHARGES :</b>	<b>443700</b>	<b>TOTAL PRODUITS :</b>	<b>443700</b>

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
<b>Total des contributions volontaires</b>	<b>Total des contributions volontaires</b>

**Obligatoire :**

La subvention demandée à la CPA de 15.000.€ représente 3,4..... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à PORT-DE-BOUC  
 Le 30/10/2014

Cachet de l'Association :

**ART-TENSION**  
**Le SM'ART**

Mas de Roseron - Route de Plan Fossan  
 13410 PORT DE BOUC  
 Port. 06 88 89 09 54  
 smartaix@wanadoo.fr - www.salonsmart-aix.com  
 SIREN 500 342 803 00029

**OBJET : Développement économique et emploi - Tourisme et promotion du territoire - Attribution d'une subvention à l'association "Art tension"**

---

VU la délibération n°2014\_A088 du 22 mai 2014 modifiée, portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix  
**Maryse JOISSAINS MASINI**



**16 JUIN 2015**